

AFFICHÉ LE : 13 FEV. 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2015 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le s'est réuni le jeudi 12 février 2015, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Gérard MILLET, **Maire**

Monsieur Louis VOGEL, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON (à partir du point n° 6), Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND, **Adjoints**

Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Jean-Claude COULLEAU, Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Monsieur Didier GUISY, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mohammed HADBI, Monsieur Mohamed MOKEDDEM, Madame Valérie VERNIN (à partir du point n° 14), Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur Thierry BRISSON, Monsieur Baytir THIAW (à partir du point n° 13), François KALFON (à partir du point n° 6), Madame Djamilia SMAALI PAILLE, Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAIGNARD (à partir du point n° 6) **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Romaric MOYON (jusqu'au point n° 5 inclus), Monsieur Baytir THIAW (jusqu'au point n° 12 inclus), Monsieur François KALFON (jusqu'au point n° 5 inclus), Madame Marine GAIGNARD (jusqu'au point n° 5 inclus)

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Monsieur Louis VOGEL, Monsieur Anthony LEMOND a donné pouvoir à Monsieur Gérard MILLET, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO a donné pouvoir à Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA,

Monsieur Mourad SALAH a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Corinne AUBANEL a donné pouvoir à Monsieur Henri MELLIER, Madame Chrystelle MAROSZ a donné pouvoir à Madame Ségolène DURAND, Madame Valérie VERNIN a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK (jusqu'au point n° 13), Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO a donné pouvoir à Monsieur Claude BOURQUARD

SECRETAIRE :

Monsieur Xavier LUCIANI

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Monsieur Xavier LUCIANI en qualité de secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 27 novembre 2014.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 18 décembre 2014.
- ✓ Pris acte du compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Désigné ses Délégués au sein des Comités Consultatifs Communautaires.
- ✓ Décidé de lancer les procédures de désaffectation et de déclassement pour les biens issus du domaine public communal.
- ✓ Déclassé du Domaine Public Communal la parcelle AM n° 71 située 93 rue des Trois Moulins à Melun.
- ✓ Attribué une aide financière d'un montant de 10 895 € à SCI du 10 Quai Pasteur en vue de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans son immeuble à Melun.
- ✓ Attribué une aide financière d'un montant de 14 025 € au syndic de copropriété du 26 quai Pasteur en vue de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans son immeuble.
- ✓ Attribué une aide financière d'un montant de 4 345 € à Mme RENOUX en vue de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans son immeuble situé au 15 bis Bd Chamblain à Melun.
- ✓ Attribué une aide financière d'un montant de 1 561 € à M. et Mme TEREYGEOL en vue de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans leur logement situé au 10 rue Carnot à Melun.

- ✓ Voté une avance sur subvention à l'Amicale du Personnel de la Ville de Melun au titre du Budget Primitif 2015 d'un montant de 12 375 €.
- ✓ Pris acte de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2015.
- ✓ Approuvé le projet d'avenant au contrat de location-gérance du fonds de commerce et de l'immeuble servant à son exploitation du cinéma "Les Variétés" de Melun.
- ✓ Approuvé la création d'une zone de stationnement payant (zone verte) rue Poileux et rue Albert Moreau à Melun.
- ✓ Accordé à l'Association Football Club de Melun une avance sur subvention de 40 000 € au titre de l'année 2015.
- ✓ Approuvé la réforme d'un véhicule et autorisé son rachat par la Société MARIE sise à Chailly en Bière pour un montant de 1 500 €.
- ✓ Approuvé l'avenant n° 1 au Marché Public de Performance Energétique et de Conduite des installations de chauffage.
- ✓ Approuvé l'avenant n° 9 à la convention d'affermage de production et de distribution de chaleur dans les quartiers nord de la Ville de Melun.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de fourniture d'eau en gros avec la Commune de Villiers-en-Bière.
- ✓ Fixé pour l'année 2015 la redevance communale du Service Public de l'eau potable.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne pour des travaux de rénovation et achat de matériel pour la halte-garderie "Les Poussinets - Loupiots".
- ✓ Fixé la participation financière des familles pour chaque structure Petite Enfance.
- ✓ Pris acte de la nouvelle classification des activités commerciales afin de déterminer le tarif applicable de la taxe déchets et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 16 au contrat de concession de Délégation de Service Public des Marchés Forains.
- ✓ Annulé et remplacé la délibération n° 2014.10.8.233 du 16 octobre 2014 et fixé les nouvelles règles de mise à disposition de "L'Escale".
- ✓ Approuvé les termes du projet de convention d'entretien d'un emplacement dépendant du

domaine public ferroviaire du Réseau Ferré de France et autorisé Monsieur le Maire à la signer.

- ✓ Fixé les tarifs des concessions et des taxes funéraires municipales applicables au 1er mars 2015.
- ✓ Modifié les dispositions d'un contrat d'engagement à durée déterminée.
- ✓ Créé un emploi de Directeur de la Police Municipale à temps complet au Tableau des Effectifs.
- ✓ Créé un emploi d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe à temps non complet (4 h hebdomadaires) au Tableau des Effectifs.
- ✓ Créé un emploi d'Adjoint Administratif de 1ère classe à temps complet au Tableau des Effectifs.
- ✓ Fixé la rémunération des agents chargés de la mise sous pli de la propagande électorale pour les élections Municipales et pour les élections Départementales.
- ✓ Réglementé les remboursements des frais de missions pour déplacements professionnels temporaires des agents de la Ville de Melun.
- ✓ Décidé de fixé les taux des prestations d'action sociale applicables aux agents de la Ville de Melun selon la Circulaire Interministérielle.
- ✓ Fixé la gratification des stagiaires accueillis en Mairie, plus de deux mois au cours de la même année, dans le cadre d'une convention signée avec un établissement d'enseignement.

❧ QUESTIONS ORALES ❧

1/ A propos de la seconde phase de la Rénovation Urbaine

2/ A propos des subventions aux associations sportives.

3/ A propos des négociations du nouveau pôle hospitalier.

4/ A propos des emprunts contractés par la Ville de Melun.

5/ A propos du tableau des effectifs de la Ville de Melun.

6/ A propos de l'avancement des travaux du Pôle Gare.

7/ A propos des 30 minutes de gratuité des parkings VINCI.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Monsieur Gérard MILLET